

Nîmes, le 4 février 2010

Point d'étape « Gard Durable »

Plus de 50 % des actions engagées

Un an à peine après sa mise en œuvre, le Conseil général du Gard a engagé 50 % des projets du plan d'actions Gard Durable. Pour la présentation d'un bilan d'étape, l'assemblée départementale s'est réunie en séance publique extraordinaire ce jeudi 4 février. A cette occasion, a été remise à Damien Alary, président du Conseil général, la charte gardoise de la concertation citoyenne par dix-neuf citoyens gardois qui l'ont rédigée.

Pour Damien Alary, « Avec ce plan d'actions Gard Durable et notamment la charte gardoise de la concertation citoyenne, le Conseil général du Gard a actionné de nouveaux leviers pour agir localement sur des problématiques globales... A l'heure des choix, stratégiques et budgétaires pour ce qui nous concerne, dans un contexte de raréfaction des ressources, financières pour le Conseil général, où une incertitude plane sur le devenir des collectivités territoriales, j'ai souhaité réaffirmer mon engagement pour un développement durable comme ligne directrice de notre action. Parce qu'elle nous inscrit dans une logique économe par nature, car elle prévient ou intègre les coûts sociaux, environnementaux et économiques. Parce qu'elle conforte notre volonté d'égalité des chances des hommes et des territoires. Parce qu'elle rassemble enfin autour d'une nouvelle gouvernance, pour faire de la politique autrement. »

Depuis mai 2008, Damien Alary, avec la majorité départementale, a en effet engagé une démarche de développement durable afin de donner une nouvelle dimension à l'action de la collectivité. En lançant son plan d'actions Gard Durable lors du vote du budget 2009, le Conseil général du Gard œuvre un nouveau mode de développement économique et social responsable, qui respecte les ressources naturelles du département et implique toutes les parties prenantes.

Participation de 80 citoyens gardois

S'appuyant sur son savoir-faire et ses compétences, la collectivité départementale a invité les Gardois lors de 5 réunions publiques, à imaginer un Gard durable et définir les actions à mettre en œuvre. En 2009, le Conseil général leur avait proposé de s'inscrire à des ateliers de travail pour participer à 9 projets phares issus de leurs propositions. 80 citoyens gardois ont répondu à l'appel, une trentaine de personnes sont actuellement mobilisées, les autres le seront prochainement.

Bilan et perspectives : cinq projets phares en cours et quatre en vue

En 2009, plus de la moitié des opérations ont été engagées dont cinq projets majeurs : la charte gardoise de la concertation citoyenne, le plan d'actions Bio, l'élaboration de plans locaux d'urbanisme (PLU) « Gard durable », le réseau de transports collectifs Edgard, et le projet d'éco-administration.

En 2010 quatre nouveaux projets verront le jour dont l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments départementaux, la charte de la construction durable, l'observatoire citoyen des transports départementaux, le plan de prévention de la production de déchets.



Fiche 1 : Zoom sur cinq projets majeurs lancés en 2009 **p.3**

**Fiche 2 : Une trentaine d'actions prévues,
Plus de 50 % d'entre elles sont engagées en 2010** **p.4**

Fiche 3 : Les étapes de la démarche « Gard Durable » **p.7**

Annexes

→ **Le rapport de la séance extraordinaire de l'assemblée départementale**

→ **La charte gardoise de la concertation citoyenne**

Zoom sur cinq projets majeurs

Une charte gardoise de la concertation citoyenne pour une nouvelle gouvernance

La charte gardoise de la concertation citoyenne définit et précise les engagements du Conseil général et des citoyens dans la participation, expose les principes et les valeurs qui les guident. La charte de la concertation citoyenne est dotée d'un caractère évolutif afin de lui permettre de s'adapter aux changements et aux contraintes de notre société et de notre département ; elle s'inscrit dans une démarche progressive et ouverte.

Cette charte doit servir de cadre de référence à la concertation et à la participation des Gardois, en définissant les engagements réciproques du Conseil général et des citoyens pour mettre en œuvre les grands projets du Département. Dix-neuf citoyens gardois, d'horizons divers, volontaires l'ont co-élaboré. L'objectif était de faire appel à leur expertise d'usager et de les accompagner, par de la formation et des rencontres, pour formaliser leurs propositions à destination des élus du Département.

⇒ Des objectifs atteints :

Avec cette charte de la concertation, le Conseil général met réellement en œuvre la concertation, Elle accompagne l'ensemble du programme politique du Conseil général du Gard, Gard Durable, car il induit une participation importante des citoyens gardois pour mieux appréhender les projets dans toutes leurs dimensions sociales, économiques et environnementales. Même si, selon la nature des projets, les dispositions législatives et réglementaires l'y contraignent déjà, le Département pose un cadre de référence afin d'améliorer la participation des citoyens à la conception de ses projets avec :

- > La promotion de la participation des citoyens aux projets qui les concernent, par l'information la plus complète, l'écoute de leurs attentes ou de leurs craintes, l'échange et le débat ;
- > La défense des principes d'une concertation active, efficace et sereine afin d'améliorer, pour les projets qui y font appel, la qualité de leur contenu et faciliter leur mise en œuvre

⇒ Et une première application concrète: la mise en place de l'observatoire citoyen des transports départementaux,

La création de l'Observatoire Citoyen des Transports Départementaux vise à offrir aux usagers, et futurs usagers, du service public EDGARD et plus généralement des transports dans le Gard un espace d'échanges, sur la base d'outils d'observation et d'appréciation communs, susceptible de formuler des recommandations aux décideurs, afin d'améliorer la qualité du service rendu.



Bio de proximité : un plan d'actions bien avancé

Damien Alary a engagé en 2008 un plan d'actions Bio ayant pour objectifs la structuration de la filière et le développement du bio de proximité. Pour développer la production bio dans le Gard, le Conseil général intervient ainsi sur l'ensemble des filières agricoles tant sur l'amont que sur l'aval avec ses partenaires qui pour les principaux sont le Civam Bio et la chambre d'agriculture. Ses financements concernent les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires de façon directe ou indirecte. Il a ainsi confié au CIVAM Bio la sensibilisation de l'ensemble des acteurs ainsi que l'animation territoriale avec les responsables locaux pour permettre l'émergence et la construction de projets de territoire.

En 2009, le Conseil général, en partenariat avec l'ensemble de ses partenaires, a ainsi organisé et animé plus de 40 groupes de travail toutes filières confondues et sensibilisé et promu « le Bio de proximité » autour de 5 temps forts : journée découverte des vins bios (27 avril 2009 à Uzès), foire bio de Barjac (26 juillet 2009), présentation des avancées du plan bio par le président du Conseil général (16 septembre 2009), mise en avant des produits bio lors de manifestations « Consommons Gardois » (du 18 au 31 octobre 2009), et du Salon Miam (du 20 au 23 novembre 2009). Le département du Gard est à ce jour le 2^{ième} département français en nombre de producteurs avec 438 exploitants certifiés en 2009 (1^{er} département du Languedoc-Roussillon) et plus de 9 000 ha cultivés en bio.

Plans Locaux d'urbanismes « durables » : 6 communes partenaires

Le Conseil général s'est engagé avec 6 communes dans une démarche expérimentale d'élaboration de plans locaux d'urbanisme (PLU) « Gard durable ». Ce projet vise à terme la création d'un label départemental PLU « Gard durable ». Ce projet a démarré en avril 2009, et mobilise des nombreux acteurs. Les 6 communes partenaires sont : Aigues Mortes, Aubussargues, Bagnols-sur-Cèze, Générac, Méjannes le Clap, Notre-Dame de la Rouvière.

Ces PLU doivent s'appuyer sur le projet local de développement durable; une méthode participative d'élaboration et de suivi (concertation avec les acteurs institutionnels et socio-économiques, participation des habitants du territoire); la prise en compte des besoins prioritaires spécifiques au territoire (foncier; déplacements; risques; ressources naturelles; équipements et réseaux; habitat...).

Edgard : une fréquentation estimée à plus de 50 000 voyages par mois

Le réseau de transports collectifs Edgard, a été mis en place par le Conseil général du Gard en septembre dernier. Avec la mise en œuvre d'Edgard, le Département a restructuré l'ensemble de sa politique des transports collectifs pour mieux répondre aux besoins de la population en matière de déplacements : nouvelles dessertes pour faciliter les déplacements professionnels et personnels, nouvelles lignes, qualité accrue du transport et complémentarité avec les autres modes de transport public. Edgard est un service public de transport collectif qui roule avec une fréquentation estimée à plus de 50 000 voyages par mois sur le réseau (hors scolaires) et à plus de 530 000 voyages effectués par les scolaires gardois.

Eco-administration : 1 800 agents formés au développement durable

La collectivité départementale a engagé également en interne une démarche d'éco-administration responsable avec, notamment, la formation de 1 800 agents au développement durable, la mise en place d'un observatoire des consommations internes et celle d'un Plan de Déplacements d'Administration pour une mobilité durable des agents.

Une trentaine d'actions prévues, Plus de 50 % d'entre elles sont engagées en 2010

Parmi la trentaine d'actions « Gard durable », certaines étaient déjà engagées avant la mise en œuvre du plan. D'autres ont été réalisées dès 2009 et le lancement de nouvelles actions se précise pour 2010.

Ces actions sont orientées selon 4 axes :

- ⇒ Renforcer les solidarités et agir pour l'épanouissement des Gardois,
- ⇒ Harmoniser modes de vie, déplacements et aménagement,
- ⇒ Promouvoir des activités économiques et une consommation responsables,
- ⇒ S'engager dans une nouvelle gouvernance.

Actions déjà opérationnelles en 2009, réaffirmées et poursuivies

Solidarités

- Mise en œuvre du Revenu de Solidarité Active avec la mise en place dès le mois de janvier 2009 d'un comité de suivi RSA, où l'ensemble des partenaires sont représentés : les services de l'État, Pôle emploi, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole et les centres communaux ou intercommunaux d'action sociale (CCAS).

Se déplacer autrement

- Poursuite du schéma des voies vertes

Gérer durablement l'espace gardois

- Elaboration du Schéma d'Aménagement Durable du Territoire Gard 2030
- Poursuite de la politique départementale de préservation des Espaces Naturels Sensibles

Promouvoir des activités économiques et une consommation responsables

- Au près des établissements scolaires mais aussi sociaux et médico-sociaux dans leur offre de repas bio et locaux
- Participation à l'organisation des circuits courts
- Renforcement des actions éducatives pour les collégiens
- Soutien des filières innovantes en lien avec les richesses du Gard (bois énergie, éco-construction,...)
- Poursuite de la mise en place du projet du Bois de Mintageau

Vers une éco-administration responsable

- Insertion, dans les marchés publics le permettant, des clauses sociales et environnementales pour un achat public durable

Actions mises en œuvre en 2009

Solidarités

- Site Internet du Conseil général accessible aux personnes ayant une déficience visuelle (normes W3C).
- Conditionnement des aides du Département pour les établissements sociaux et médico-sociaux à une intégration de la qualité environnementale dans les projets de rénovation

Se déplacer autrement

- **Mise en place du service public départemental de transports en commun Edgard**

Gérer durablement l'espace gardois

- **Lancement du projet du Plans Locaux d'urbanisme durable**

Promouvoir des activités économiques et une consommation responsables

- **Lancement du Plan d'actions bio de proximité**
- Définition d'une charte pour une gestion responsable de la ressource en eau par les collectivités locales et les professionnels du tourisme
- Conditionner les aides du Conseil général en matière d'adduction d'eau et d'assainissement au respect d'une gestion durable de l'eau (inscription dans une démarche de bassin, intégration des enjeux dans les PLU et SCOT, juste prix de l'eau)

S'engager dans une nouvelle gouvernance

- Élaboration d'une charte de la participation citoyenne et développer les pratiques de concertation
- Utilisation d'une grille de lecture des projets au regard du développement durable

Vers une éco-administration responsable

- Mise en place d'un observatoire des consommations internes
- Formation des agents du Conseil général sur le développement durable

Actions programmées en 2010 – nouvelles propositions

Solidarités

- Amélioration de la relation à l'utilisateur par la mise en place de la charte de l'utilisateur et d'un médiateur

Se déplacer autrement

- Elaboration du Plan Climat Territorial départemental
- Mise en place un site Internet de covoiturage
- Charte pour des infrastructures durables

Promouvoir des activités économiques et une consommation responsables

- Création d'une rubrique « consommer responsable » sur le site Internet du Conseil général du Gard
- Plan de prévention de la production de déchets

S'engager dans une nouvelle gouvernance

- Création d'un observatoire citoyen des transports départementaux

Vers une éco-administration responsable

- Lancement appel à projet pour l'équipement des bâtiments départementaux en panneaux photovoltaïques
- Charte interne de la construction et de la rénovation durable

Les étapes de la démarche « Gard Durable »

⇒ Mars 2008 / **Le développement durable, un enjeu pour notre département**

Renouvelé dans ses fonctions de Président du Conseil général du Gard, Damien Alary décide d'engager une démarche de développement durable.

⇒ Avril à juin 2008 / **Les politiques départementales et le développement durable**

Les conseillers généraux et les services de l'administration départementale examinent l'ensemble des politiques existantes au regard des principes du développement durable, afin de mettre en évidence les acquis et les progrès à réaliser.

⇒ Juillet 2008/ **Un questionnaire pour mieux connaître les attentes de la population**

Gard Magazine demande aux Gardois d'exprimer leurs préoccupations et leurs attentes en matière de développement durable, en répondant au questionnaire qui leur est proposé dans le numéro de juin 2008.

⇒ Automne 2008/ **Cinq réunions publiques de concertation sur l'ensemble du territoire**

Les Gardois sont invités à faire part de leurs propositions concrètes face à trois problématiques majeures pour un développement durable du Gard : les modes de déplacement à favoriser, les conditions pour un développement économique durable, les modes de consommation responsables à développer.

Bilan : près de 1 000 participants et 230 propositions formulées.

⇒ 6 février 2009 / **L'assemblée départementale vote le premier « plan d'actions pour un Gard durable »** Après une analyse de l'ensemble de ces travaux et productions, le président propose un plan comportant 32 premières actions pour un Gard durable. Il est voté à l'unanimité par les Conseillers généraux.

⇒ Mars 2009 / **le Conseil général revient vers les Gardois avec de nouvelles réunions dans le département pour présenter le plan d'action.**

⇒ Rentrée 2009 / **mise en place des premiers ateliers travail associant des citoyens à la réflexion sur de nouvelles politiques d'actions publiques.**



Annexes